

« MERCREDI DES PROS »

« Electromagnétisme et ondes dans l'habitat, quelles sont nos pratiques ? »

Compte rendu de l'atelier d'analyse de la pratique professionnelle – Mercredi 19 Octobre 2016

LE PRINCIPE

Les **mercredis des pros** sont des ateliers proposés par Concarneau Cornouaille Agglomération et l'association Approche Ecohabitat. Sous la forme d'**ateliers d'échanges de la pratique professionnelle**, ils s'inscrivent dans le cadre du **laboratoire d'innovation pédagogique** porté par l'association Approche Ecohabitat et soutenu par la Région Bretagne et la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). Ce projet innovant au niveau social, pédagogique et technique cherche la montée en compétences des professionnels et des acteurs du bâtiment au sens large, dans le domaine de la construction durable. Les ateliers d'échanges de la pratique professionnelle représentent un réel temps d'échanges et de formation autour de problèmes concrets. Ils permettent à chacun de prendre conscience de ses acquis, ainsi que de se former au contact des autres. Tous les participants sont détenteurs d'un savoir à partager. C'est une reconnaissance des savoirs acquis par la pratique du métier.

PARTICIPANTS

1	Brélivet	Jean-Yves	Les Constructions Ecologiques
2	Caruso	Aline	Coach Systémicienne - Energéticienne
3	Ceriat	Jean Christophe	consultant environnement électromagnétique
4	Chatillon	Emmanuelle	maîtrise d'œuvre
5	Colcanap	Jean-François	électricien
6	Davy	Erwann	
7	Davy	Anthony	Géobiologue
8	Debaize	Patrick	
9	Hamon	Cyrille	Electricien
10	Hascoët	Ronan	Accompagnement de chantier écologique
11	Kernéis	Marion	sans activité actuellement
12	Lamanda	Christiane	Consultante habitat et jardin
13	L'Amoulen	Guénola	
14	Le Dorze	Rose Marie	Consultante feng shui
15	Le Duigou	Audrey	Approche Ecohabitat
16	Le Faou	Laurent	bureau d'études bâtiment
17	Lefebvre	Jean Marc	Artisan

Problématique : « Electromagnétisme et ondes dans l'habitat, quelles sont nos pratiques ? »

Début de la séance : 18 h 15 / Animateur : Christiane Lamanda

1/ Présentation de l'association APPROCHE-Ecohabitat

APPROCHE-Ecohabitat, est un réseau de plus de 120 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, citoyens. L'association a pour objectif de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, café-débats, journées de l'écoconstruction, etc.

En savoir plus : <http://www.approche-ecohabitat.org>

2/ Présentation du lieu : Ecopôle de Concarneau

Fin mars 2015, Concarneau Cornouaille Agglomération confiait la gestion et l'animation de l'Ecopôle à APPROCHE-Ecohabitat. Concept original et inédit en Cornouaille, le bâtiment est dédié à l'écoconstruction. Situé à l'entrée de Concarneau, il est ouvert au grand public comme aux professionnels. A travers une exposition, des animations, des formations, l'objectif est de favoriser l'échange, le partage et l'acquisition de connaissances autour de l'écoconstruction.

3/ Présentation de l'atelier et de son déroulement

L'atelier d'analyse de la pratique professionnelle, appelé « Mercredi des pros », s'inscrit dans le cadre du laboratoire d'innovation pédagogique. Le but est de solliciter des échanges de points de vue et de savoir-faire, d'évoquer des retours d'expériences, autour d'une discussion réfléchie sur une problématique donnée. Le déroulement de ces ateliers est le suivant :

- Exposé de la problématique par le témoin, avec chacune des questions complémentaires aidant à cibler le sujet.
- Les participants entament une discussion/réflexion sur chacune des questions en essayant de réfléchir à la problématique, sans tenter de répondre aux questions.
- Des propositions de remédiations et suggestions d'amélioration sont ensuite faites par les participants. Ils peuvent aussi faire part de leur expérience.

4/ Exposé de la problématique par Ronan Hascoët

L'électromagnétisme et les ondes dans l'habitat représentent un vaste sujet, qui, à l'heure actuelle reste mal compris par les particuliers et peu mis en œuvre par les professionnels.

Il existe différentes fréquences d'ondes dans l'habitat pouvant avoir un impact sur la santé et le bien être des occupants (micro-ondes, portables, wifi, antennes relais, etc.).

Dans le cadre de sa pratique professionnelle, en tant que conseiller-consultant, Ronan Hascoët se pose les questions suivantes :

- Quel ordre d'importance donnons-nous pour s'en protéger ?
- Compteurs intelligents et ondes, faut-il vraiment en avoir peur ?

5/ Questionnements et discussion autour de la problématique

Rappel et définitions :

La pollution électromagnétique est liée au courant domestique et due à deux types de champs :

- les champs électriques : dus à tout ce qui est sous tension,
- les champs magnétiques : dus à la circulation du courant.

Différentes fréquences d'ondes sont identifiées :

- basses fréquences (50 Hz) – reconnues cancérogènes possible par l'OMS : courant électrique,
- hautes fréquences (300 MHz) : wifi et objets connectés

Il y a 3 indicateurs pour mesurer l'impact d'une onde électromagnétique : **la puissance, la fréquence et la durée d'exposition.**

Comment se protéger des appareils émetteurs ?

1- Faire attention à la qualité de la prise de terre : elle sécurise l'installation électrique et permet d'évacuer les champs électromagnétiques. La norme NFC 15-100 impose une valeur pour la résistance de prise de terre de 100 ohms. Certains professionnels conseillent d'atteindre les 10 ohms pour se protéger au mieux. Mais est-ce vraiment sain pour les habitants d'avoir une prise de terre aussi importante dans le sol ? Où la positionner ?

2- Utiliser des câbles électriques blindés et interrupteurs automatiques de champs à installer sur le bureau électrique (utilisables en rénovation).

Notons que les maisons en bois sont d'autant plus exposées à la problématique des ondes électromagnétiques dans l'habitat du fait de l'humidité contenue naturellement dans le bois. Il paraît donc très important de considérer ce problème en étant professionnels de l'écoconstruction.

Cas du compteur Linky :

Le compteur électrique intelligent Linky permet de suivre ses consommations d'énergie. Il fait polémique car son fonctionnement provoquerait l'émission d'ondes électromagnétiques. En effet, il émet un rayonnement supplémentaire à celui du courant électrique en venant s'y superposer. Un réseau électrique non-blindé ne serait pas adapté au compteur Linky.

Il y a-t-il une demande de la part des clients ?

Les professionnels présents à cet atelier remarquent la prise de conscience de leurs clients sur l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé et le bien-être. Il semble cependant difficile pour ces clients de trouver des professionnels aptes à répondre à leurs attentes.

Le surcoût généré par l'installation d'un circuit électrique blindé reste faible par rapport à un circuit conventionnel. Les professionnels mettent donc en avant le principe de précaution pour sensibiliser leurs clients.

6/ Conclusion

La mise en œuvre de câbles blindés, d'interrupteurs automatiques de champs et une bonne qualité de la prise de terre permettent une bonne avancé en matière de prévention des risques liés aux ondes électromagnétiques dans l'habitat.

Même si de plus en plus de particuliers prennent conscience de l'impact de ces ondes sur la santé, les professionnels doivent poursuivre la sensibilisation (montrer les bons gestes, impliquer le client, le responsabiliser).

Cette part de sensibilisation pourrait permettre la création d'un marché, et donc la formation de professionnels dans ce domaine. Le nombre de professionnels compétents pourrait alors augmenter.